

LA GESTION DES RISQUES DU FRR MISE EN LUMIÈRE LORS D'UNE INTERVIEW DE L'AGEFI

Décembre 2023

Lors d'une interview accordée à l'Agefi, Pierre-Olivier Billard et Pierre Leygue, respectivement responsable du département allocation d'actifs et responsable du département de la mesure de la performance et du contrôle des risques financiers au sein du Fonds de réserve pour les retraites (FRR), ont fait le point sur les principales évolutions dans la gestion des risques, domaine pour lequel le FRR a été récompensé à l'occasion des Couronnes 2023.

Consultez le résumé et la vidéo de l'interview ici :

<https://www.agefi.fr/investisseurs-institutionnels/au-coeur-des-instits/pierre-olivier-billard-frr-nous-avons-integre-des-scenarios-climatiques-dans-notre-gestion-des-risques>

Le FRR est un établissement public administratif de l'Etat créé par la loi en 2001. Doté d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire, il a pour mission de gérer les sommes qui lui ont été affectées jusqu'au 31 décembre 2010 afin de constituer des réserves destinées à contribuer à la pérennité des régimes de retraites.

Contact presse : 01 58 50 99 02

